



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Mesves-sur-Loire s'est réuni en séance extraordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sur convocation de Monsieur Bernard GILOT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS		DATE DE CONVOCATION
En exercice	: 15	ET D'AFFICHAGE : 30 janvier 2023
Présents	: 14	
Représentés	:	
Absents	: 1	
Ayant participé au vote : 14		

PRÉSENTS : Mmes-Mrs- GILOT Bernard - GUILLOT Michel - ROSIER Marie-Evelyne -SCHMITT Jacques - GUÉDON Jean-François – CHARLON Emmanuel - CHICON Slajdana- COUDY Pascal - DEROUX Jean-Marc - GOUGRY Anne-Marie - JEANGUYOT Geneviève - POIRIER Pascal - SARDON Hervé - SÈDE Samerha

ABSENTS : Isabelle LEFIEUX

Le quorum est atteint.

Monsieur Michel GUILLOT a été élu secrétaire de séance.



Monsieur le Maire explique que pour ne pas prendre de retard dans la construction de la salle polyvalente, il convient d'attribuer au plus tôt les deux derniers lots et ajoute à l'ordre du jour l'attribution du lot 8, revêtement dur

Monsieur le Maire présente les documents ayant permis le choix de l'entreprise pour le lot 1-2. Il est noté que l'entreprise RAGOT a dans le cadre des négociations revu sa proposition à la baisse. Madame SEDE demande si les prix sont fermes, Monsieur GUEDON confirme que cette proposition est définitive.

Monsieur GILOT annonce que les délais sont également confirmés.

OBJET : 2023-02-01 : Attribution du lot 1-2, marché construction de la salle polyvalente

Commune de Mesves-sur-Loire - Construction d'une salle polyvalente - travaux d'installations de chantier et gros œuvre

Par un marché conclu le 15/11/2021, la commune de Mesves-sur-Loire a confié à la société SNC DI ZAZZO ZI les Grands Champs, 18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE la réalisation du Lot n° 1A installation de chantiers – gros-œuvre pour un montant total de 295 326 ,14 € HT soit 354 391,37 € TTC.

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise SNC DI ZAZZO par un jugement en date du 27/09/2022, les travaux d'installation de chantier et de gros œuvre restant à réaliser ont fait l'objet d'une nouvelle consultation.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le déroulement de la procédure de dévolution correspondant aux travaux d'installations de chantier et gros œuvre dans le cadre de la construction d'une salle polyvalente et propose de retenir :



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

- Lot n°1-2 gros œuvre : l'offre de la société RAGOT ZI avenue des Montoires – 45500 GIEN pour un montant de 84 456,31 € HT soit 101 347,57 € TTC et un délai d'exécution de trente jours ouvrés.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés désignés ci-dessus et les documents afférents et à en suivre l'exécution.

Par 10 voix pour et 4 abstentions (Jacques SCHMITT, Jean-François GUEDON, Pascal POIRIER, Anne-Marie GOUGRY)



Monsieur le Maire présente le dernier lot à attribuer.

OBJET : 2023-02-02 : Attribution du lot 8, revêtement dur

Commune de Mesves-sur-Loire - Fourniture et pose de carrelage pour la salle polyvalente

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le déroulement de la procédure de dévolution correspondant à la fourniture et la pose de carrelage pour la salle polyvalente et propose de retenir :

- l'offre de la société SARL ET 1, rue André Desvignes 58 640 VARENNES-VAUZELLES pour un montant de 45 908,87€ HT soit 55 090,64 € TTC et un délai d'exécution de 25 jours ouvrés.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés désignés ci-dessus et les documents afférents et à en suivre l'exécution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le 7 février 2023

Le secrétaire de séance,
Monsieur Michel GUILLOT

Le Maire : *Bernard GILOT*

